



Dynamisme de la pêche artisanale en 2009

En 2009, la prédominance de la pêche côtière sur les autres pêcheries guyanaises se confirme avec une production débarquée de 2 800 tonnes. Les premiers indicateurs sur l'exploitation des stocks sont favorables. Cependant, la régulation de l'économie du marché de la pêche artisanale semble difficile.

Le secteur de la pêche côtière est dynamique avec une hausse de la production de 16 % par rapport à 2008. Cette progression est liée à une augmentation du nombre moyen de navires actifs (+ 10 %), mais aussi une augmentation de l'effort de pêche (+ 14 %).

L'acoupa rouge reste l'espèce phare de la pêcherie avec 43 % des débarquements en 2009. Il est suivi de l'acoupa aiguille et du machoiran blanc avec respectivement 13 et 10 %. Les débarquements sur les sites de Cayenne et Rémire-Montjoly sont restés stables. Par contre ceux de Kourou et de Saint Laurent ont doublé, passant respectivement de 160 et 134 tonnes en 2008 à 310 et 235 tonnes en 2009.

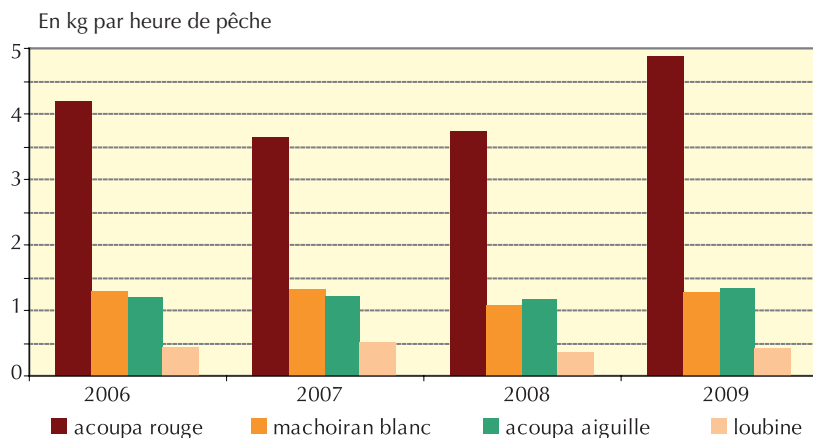
Une bonne maîtrise des stocks exploités

Depuis 2006, les activités de pêche côtière sont suivies, selon un protocole national, par l'Ifremer (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer). Les navires de pêche côtière, ciblent les poissons « blancs » de la zone littorale et des estuaires (machoiran blanc ou jaune, acoupa rouge ou aiguille, mullet, mérrou).

Un diagnostic formel sur l'état des principaux stocks exploités n'a pas encore été posé. Toutefois, les indicateurs actuels n'indiquent pas de signe de surexploitation. En effet, les rendements (Kg de poisson par heure de pêche) des principales espèces débarquées (acoupa rouge, machoiran blanc, acoupa aiguille, loubine) restent stables sur les quatre dernières années. Néanmoins, les captures réalisées illégalement par les navires étrangers ne sont pas encore comptabilisées, limitant ainsi la portée du diagnostic.

Des rendements stables

Rendements pour quatre espèces exploitées



Source: Ifremer

En ce qui concerne l'acoupa rouge, la taille de première maturité connue de l'espèce est de 53 cm. Les filets de mailles supérieures ou égales à 70 mm, principalement utilisés, capturent essentiellement des individus matures. En 2009, on note une augmentation de l'utilisation de maillages inférieurs : il est donc important pour la préservation de cette espèce que l'utilisation de filets de mailles inférieures à 70 mm ne se généralise pas.



Les entreprises de pêche artisanale rencontrent des difficultés liées en partie au problème d'écoulement de la production et de la faiblesse des prix pratiqués. Une enquête économique réalisée en 2009 par l'Ifremer et l'Université des Antilles-Guyane, auprès de 27 navires basés à Cayenne et Rémire-Montjoly, a montré la fragilité des entreprises de pêche.

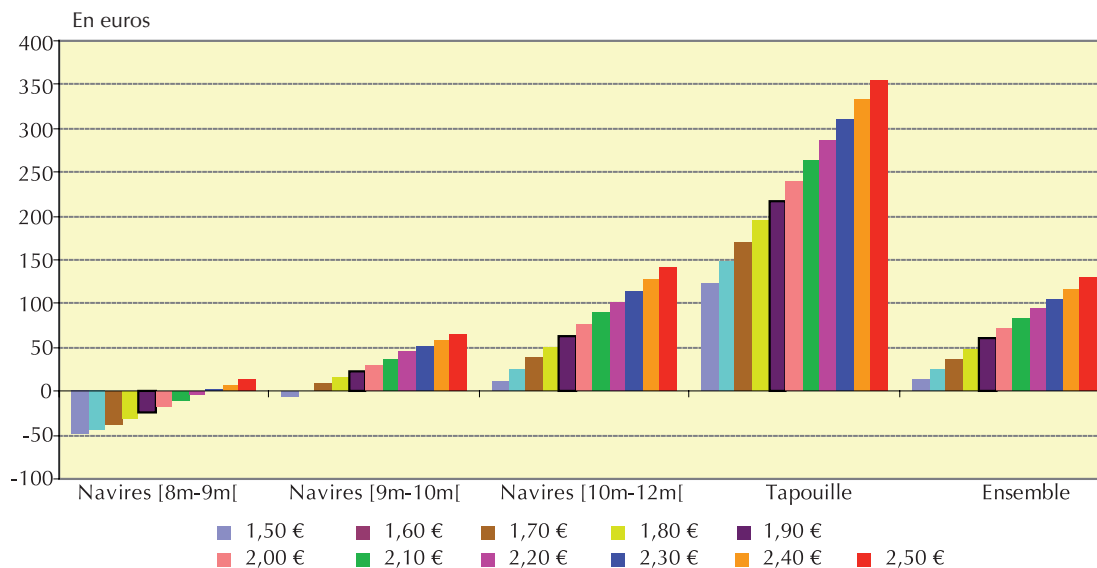
Selon cette étude, le prix moyen à la première vente, du pêcheur au maireur ou transformateur, s'élève à 1,98 €/kg. Il faudrait un prix moyen de 2,40 €/kg pour que l'ensemble des navires présentent un excédent brut d'exploitation (EBE) positif. Même si l'EBE ne nous renseigne pas sur la rentabilité des entreprises, un EBE négatif, voire nul, est préoccupant.

Le carburant représente en moyenne un quart des dépenses. À la suite du mouvement social de décembre 2008, le prix de l'essence détaxé est passé de 1,17 €/litre à 0,61 €/litre. Cependant, l'essence détaxée n'étant disponible qu'à Cayenne, certains pêcheurs basés aux frontières n'hésitent pas à se ravitailler de l'autre côté du fleuve.

Abdoul CISSE
Ifremer-UAG
Fabian BLANCHARD
Ifremer

Situation économique délicate des entreprises de pêche artisanale

Excédent brut d'exploitation par jour de mer des pêcheurs guyanais selon le bateau et le prix de vente du kg de poisson



Source : Ifremer, Université Antilles-Guyane

Pour en savoir plus

« Durabilité des activités halieutiques et maintien de la biodiversité marine en Guyane », Vendeville, P. et al , CPER Docup 2000-2006 Ifremer (2008).

« Étude sur la viabilité économique de la flottille de pêche côtière en Guyane française », Cisse, A. , mémoire master 2 (2009).

Définitions

Navire actif : un navire est considéré comme actif s'il a effectué au moins une sortie en mer sur la période

Effort de pêche : nombre d'heures passées en mer

Excédent brut d'exploitation (EBE) : solde intermédiaire de gestion. Il représente ce qui reste à l'entreprise après avoir payé ses consommations intermédiaires (carburant, glace, vivres et huile) et les salaires.

- . Produits d'entretien, hygiène, beauté
- . Articles de ménage non durable
- . Articles et produits pour soins personnels